Convention on Biological Diversity

UNDP

OBJECTIF D'AICHI 11 POUR LA BIODIVERSITE

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

With generous support from:

UK Government

European Commission

Japan Biodiversity Fund

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz

UN environment programme

WCMC

Global Partnership on AICHI TARGET 11

UNBiodiversity Lab

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF..... 5
Éléments de l'objectif d'Aichi 11 de la biodiversité : Situation actuelle et possibilités d'actions..... 5
INTRODUCTION..... 8
SECTION I : SITUATION ACTUELLE..... 10
COUVERTURE..... 11
REPRÉSENTATIVITÉ ÉCOLOGIQUE..... 13
ZONES IMPORTANTES POUR LA BIODIVERSITÉ 15
ZONES IMPORTANTES POUR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES 18
CONNECTIVITÉ ET INTÉGRATION..... 20
DIVERSITÉ DE LA GOUVERNANCE..... 21
EFFICACITÉ DE LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES..... 23
SECTION II : ENGAGEMENTS EXISTANTS EN MATIÈRE D'AIRES PROTÉGÉES ET D'OECM..... 25
ACTIONS PRIORITAIRES DES ATELIERS RÉGIONAUX 2015-2016..... 26
PLANS D'ACTION ET STRATÉGIE DE BIODIVERSITÉ NATIONALE (PABN)..... 27
AUTRES ACTIONS/ENGAGEMENTS..... 28
ANNEXE I..... 29
LISTE COMPLÈTE DES ÉCORÉGIONS..... 29
RÉFÉRENCES ..... Erreur !

Glossaire

AZEs: Alliance for Zero Extinction sites

CEPF: Critical Ecosystem Partnership Fund

EEZ: Zone économique exclusive

GCF: Green Climate Fund

GD-PAME: Global Database on Protected Area Management Effectiveness

GEF Global Environment Facility

IBA Important Bird and Biodiversity Area

ICCAs Indigenous and Community Conserved Area (peut également être appelé territoires et zones conservés par les peuples autochtones et les communautés locales ou "territoires de la vie")

IPLC Indigenous Peoples and Local Communities

KBA Key Biodiversity Area

NBSAP National Biodiversity Strategy and Action Plan

PAME Protected Area Effectiveness

PPA Privately Protected Area

ProtConn Protected Connected land indicator

SOC Soil Organic Carbon

TEOW Terrestrial Ecosystems of World

OECM Autres mesures efficaces de conservation par zone

AP Aire protégée

PAME Efficacité de la gestion des aires protégées

PPA Aire protégée privée

ProtConn Indicateur de terres protégées connectées

SOC Carbone organique du sol

TEOW Ecosystèmes terrestres du monde

WDPA Base de données mondiale sur les aires protégées

WD-OECM Base de données mondiale sur les autres mesures efficaces de conservation par zone

Avis de non-responsabilité

Les désignations employées et la présentation du matériel/des informations dans les dossiers pays n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCBD) ou du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) concernant le statut légal de tout pays, territoire, ville ou zone ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement celles du SCBD ou du PNUD.

Sous l'égide du Partenariat mondial sur l'Objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité, ce dossier pays est compilé par le PNUD et le SCBD à partir d'informations publiquement disponibles. Il est préparé dans le but d'attirer l'attention des Parties et des autres parties prenantes afin de faciliter la vérification, la correction et la mise à jour des données et des informations du pays, ainsi que pour être utilisé dans la planification.

Cette publication peut être reproduite à des fins éducatives ou non lucratives sans autorisation spéciale des détenteurs des droits d'auteur, à condition que la source soit mentionnée. Le Secrétariat de la Convention apprécierait de recevoir une copie de toute publication utilisant ce document comme source.

Résumé Exécutif

Ce document fournit des informations sur la couverture des aires protégées (AP) et des autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM), telles qu'elles sont actuellement rapportées dans les bases de données mondiales (la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) et la Base de données mondiale sur les autres mesures efficaces de conservation par zone (WD-OECM)). Il comprend également des détails sur le statut des autres éléments qualifiants de l'Objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité, sur la base de ces données. Ce dossier fournit également un résumé des engagements pris dans le cadre de l'Objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité, ainsi qu'un résumé des opportunités concernant les éléments de l'objectif pour la planification future.

Ce dossier a été élaboré en consultation avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC), qui gère la WDPA, la WD-OECM et la Base de données mondiale sur l'efficacité de la gestion des zones protégées (GD-PAME). Les parties à la CDB sont priées de contacter protectedareas@unep-wcmc.org pour toute mise à jour des informations contenues dans ces bases de données.

Éléments de l'objectif 11 de la biodiversité d'Aichi : Situation actuelle et possibilités d'action

Couverture

- Statut : en mai 2021, la couverture terrestre en République centrafricaine est de 112 827,1 km2 (18,1%).
- Opportunités d'action : les opportunités à court terme comprennent la mise à jour de la WDPA avec toutes les AP non signalées, ainsi que la reconnaissance et le signalement des OECM à la WD-OECM. À l'avenir, alors que la République centrafricaine étudie où ajouter de nouvelles AP et OECM, la carte ci-dessous identifie les zones en République centrafricaine où des zones intactes ne sont pas actuellement protégées. L'accent sur les zones relativement intactes, tout en abordant les éléments des sections suivantes, pourrait être envisagé lors de la planification de nouvelles AP ou OECM.

Représentativité écologique

- Statut : La République centrafricaine contient 6 écorégions terrestres : la couverture protégée moyenne par les AP et les OECM déclarées est de 16,1% et 2 écorégions terrestres n'ont aucune protection.
- Opportunités d'action : il existe une opportunité pour la République Centrafricaine d'augmenter la protection dans les écorégions terrestres qui ont des niveaux plus faibles de couverture par les AP ou les OECM. Les écorégions qui ne sont actuellement pas couvertes par des AP ou des OECM sont des zones clés pour l'action.

Zones importantes pour la biodiversité

- Statut : La République centrafricaine compte 8 zones clés pour la biodiversité (KBA) : la couverture moyenne des KBA par les AP et OECM déclarées est de 74,5%, tandis que 2 KBA ne sont pas protégées par les AP et OECM déclarées.

Possibilités d'action : la République centrafricaine a la possibilité d'accroître la protection des zones clés pour l'environnement qui sont moins couvertes par les AP et les OECM ; la priorité pourrait être donnée à celles qui ne sont pas actuellement couvertes.

Zones importantes pour les services écosystémiques

- **Statut** : couverture des zones importantes pour les services écosystémiques : En République centrafricaine, 22,6% du carbone de la biomasse aérienne, 20,1% du carbone de la biomasse souterraine et 17,9% du carbone organique du sol sont couverts par des AP et des OECM.
- **Opportunités d'action** : pour le carbone, la République centrafricaine a la possibilité d'augmenter la couverture des AP et des OECM dans les zones terrestres à fort stock de carbone, comme indiqué sur la carte ci-dessus. La protection des zones à fort stock de carbone garantit les avantages de la séquestration du carbone dans la zone.
- **Pour l'eau**, il est possible d'augmenter la superficie des bassins versants protégés par des AP et des OECM ou, dans les cas où les niveaux de protection sont élevés, de se concentrer sur une gestion efficace de ces zones. La protection de la zone actuelle de terres forestières et la reforestation éventuelle auraient des avantages pour améliorer la sécurité de l'eau.

Connectivité et intégration

- **Statut :** la couverture des terres protégées et connectées est de 10,5 %.
- **Possibilités d'action :** il est possible de se concentrer sur la gestion des AP et des OECM pour améliorer et maintenir la connectivité. L'augmentation de la connectivité accroît l'efficacité des AP et des OECM et réduit les impacts de la fragmentation.
- **En outre,** une série de mesures suggérées pour améliorer et soutenir l'intégration sont incluses dans les orientations volontaires sur l'intégration des AP et des OECM dans les paysages terrestres et marins plus vastes et l'intégration dans tous les secteurs pour contribuer, entre autres, aux ODD (annexe I de la décision 14/8 de la COP).

Diversité de la gouvernance

- Statut : le(s) type(s) de gouvernance le(s) plus courant(s) pour les AP déclarées en République centrafricaine est (sont) : 0,0% sous aucune donnée de gouvernance disponible.
- Possibilités d'action : explorer les opportunités pour les types de gouvernance qui ont une représentation plus faible, pour la République centrafricaine, cela concerne tous les types de gouvernance énumérés ci-dessus. Accroître les efforts pour identifier les types de gouvernance pour les 100,0% de sites dont le type de gouvernance n'est pas signalé.
- La République centrafricaine a également la possibilité de réaliser des évaluations de la gouvernance et de l'équité, afin d'établir des bases de référence et d'identifier des actions pertinentes pour l'amélioration. Voici quelques exemples d'outils et de méthodologies existants : Governance Assessment for Protected and Conserved Areas (Franks & Brooker, 2018), Social Assessment of Protected Areas (Franks et al 2018), et Site-level assessment of governance and

equity (IIED, 2020). De même, une série d'actions suggérées sont incluses dans les orientations volontaires sur les modèles de gouvernance efficaces pour la gestion des aires protégées, y compris l'équité (annexe II de la décision 14/8 de la COP).

Efficacité de la gestion des zones protégées

- Statut : 34,2 % des aires protégées terrestres ont fait l'objet d'évaluations de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME).
- Possibilités d'action : l'objectif de 60% d'évaluations de l'efficacité de la gestion achevées (selon la décision X/31 de la COP) n'a pas été atteint pour les AP terrestres, il est donc possible d'augmenter les évaluations de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) pour les AP terrestres afin d'atteindre l'objectif.
- Il est également possible de mettre en œuvre les résultats des évaluations PAME achevées, d'améliorer la qualité de la gestion des AP et OECM existantes (par exemple, par le biais de la gestion adaptative et du partage d'informations, en augmentant le nombre de sites faisant état d'une "gestion saine") et d'accroître la communication des résultats en matière de biodiversité dans les AP et OECM...

INTRODUCTION

Le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 a été adopté lors de la dixième réunion de la Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) qui s'est tenue à Nagoya, dans la préfecture d'Aichi, au Japon, du 18 au 29 octobre 2010. La vision du plan stratégique est celle d'une "vie en harmonie avec la nature" où "d'ici 2050, la biodiversité est appréciée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en maintenant les services écosystémiques, en préservant la santé de la planète et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples" (CBD, 2010). En plus de cette vision, le plan stratégique est composé de 20 cibles, réparties en cinq objectifs stratégiques. L'objectif 11 d'Aichi relatif à la biodiversité stipule que ""D'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures et 10 % des zones côtières et marines, en particulier les zones revêtant une importance particulière pour la biodiversité et les services écosystémiques, seront conservés grâce à des réseaux d'aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation par zone, gérés de manière efficace et équitable, représentatifs sur le plan écologique et bien reliés entre eux, et intégrés dans les paysages terrestres et marins au sens large."

Avec la conclusion des objectifs d'Aichi en matière de biodiversité en 2020, la cible 11 sur la conservation par zone a connu un succès dans l'expansion du réseau mondial d'aires protégées (AP) et d'autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM). La négociation du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) post-2020 et de ses futurs objectifs offre une occasion essentielle d'améliorer encore la couverture des AP et des OECM, d'améliorer d'autres aspects de la conservation par zone, d'accélérer les progrès en matière de conservation de la biodiversité de manière plus générale, tout en tenant compte du changement climatique et des objectifs de développement durable. Cette prochaine série d'objectifs mondiaux en matière de biodiversité doit être adoptée lors de la quinzième réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique. Ces nouveaux objectifs doivent viser à tirer les leçons des progrès réalisés au cours de la dernière décennie afin d'apporter des changements transformateurs au profit de la nature et de l'homme, pour réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique ont développé les Dossiers Pays de l'Objectif 11 d'Aichi pour la Biodiversité, qui fournissent aux pays une vue d'ensemble du statut des éléments de l'Objectif 11, des opportunités d'action et des engagements politiques pertinents. Chaque dossier national aide les pays à évaluer leurs progrès sur les éléments clés de l'Objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité et à identifier les possibilités de donner la priorité à de nouvelles aires protégées et OECM.

Ce dossier fournit une vue d'ensemble de la conservation par zone en République Centrafricaine. La section I du dossier présente des données détaillées sur le statut actuel des AP et des OECM de la République centrafricaine. Les données présentées dans la section I se rapportent à chaque élément de la cible 11. La section I présente également la couverture des AP et des OECM pour deux services

écosystémiques critiques : la sécurité de l'eau et les stocks de carbone. En outre, le dossier propose et présente des opportunités d'action pour la République centrafricaine, en relation avec chaque élément de la Cible 11. Les analyses présentent des options pour améliorer le réseau de conservation par zone de la République centrafricaine afin d'obtenir une protection accrue et des avantages pour les moyens de subsistance et le changement climatique. La section II présente des détails sur les engagements existants de la République centrafricaine en matière d'AP et d'OECM, ainsi qu'un résumé des efforts existants pour atteindre la cible 11. Cela met l'accent non seulement sur la politique et les actions nationales mais aussi sur les engagements volontaires envers l'ONU. En outre, ce dossier fournit un regard approfondi sur l'importance des OECMs, des aires conservées par les peuples autochtones et les communautés locales (ICCAs ; également souvent appelées territoires et aires conservées par les peuples autochtones et les communautés locales ou " territoires de vie ") et des aires protégées privées (PPAs) et la contribution potentielle qu'elles auront dans la réalisation des cibles post-2020.

Les informations sur les AP et les OECM présentées ici proviennent de la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) et de la Base de données mondiale sur les autres mesures efficaces de conservation par zone (WD-OECM). Ces bases de données sont des produits conjoints du PNUE et de l'UICN, gérés par le PNUE-WCMC, et peuvent être consultées et téléchargées à l'adresse www.protectedplanet.net . Les Parties sont encouragées à fournir des données sur leurs AP et OECM au PNUE-WCMC pour qu'elles soient intégrées dans les bases de données (voir par exemple les décisions 10/31 et 14/8). Les efforts considérables déployés par les Parties pour mettre à jour leurs données dans la perspective de la publication du Protected Planet Report 2020 (PNUE-WCMC et UICN, 2021) ont été grandement appréciés. Le PNUE-WCMC accueillera volontiers d'autres mises à jour, conformément aux normes de données décrites ici, et celles-ci devront être adressées à protectedareas@unep-wcmc.org . Les statistiques présentées dans ce dossier sont issues des publications de mai 2021 de la WDPA et de la WD-OECM. Les lecteurs sont invités à consulter www.protectedplanet.net pour obtenir les dernières statistiques de couverture (mises à jour mensuellement).

Certaines données ne sont pas rendues publiques à la demande du fournisseur de données. Cela affecte certaines statistiques, cartes et figures présentées dans ce dossier. Les statistiques fournies par le PNUE-WCMC (couverture terrestre et marine) sont basées sur l'ensemble des données, y compris les données restreintes. Toutes les autres statistiques, cartes et figures sont basées sur le sous-ensemble de données qui est disponible au public.

Lorsque les données sont moins facilement disponibles, comme pour les OECMS, les ICCA et les PPA, des données ont également été compilées à partir de rapports publiés et de la littérature scientifique afin de mieux faire connaître ces aspects moins souvent enregistrés. A partir de ces données, des analyses spatiales ont été effectuées pour donner un aperçu de divers éléments de la cible 11, en particulier pour mettre en évidence les possibilités d'actions futures. Bien que les données présentées aient été collectées pour 195 pays, les données et les analyses présentées dans ce dossier sont uniques à la République Centrafricaine et sont fournies pour souligner la nécessité d'un rapport complet sur ces zones au WDPA et/ou au WD-OECM. Les parties sont invitées à travailler avec les peuples autochtones, les communautés locales et les acteurs privés pour soumettre les données sous la gouvernance de ces acteurs, avec leur consentement, au WDPA et/ou au WD-OECM.

Dans l'ensemble, les AP et les OECM sont des instruments essentiels à la conservation de la biodiversité et au maintien des services écosystémiques essentiels qui soutiennent le bien-être humain et le

développement durable, notamment la sécurité alimentaire, médicale et hydrique, ainsi que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe. Les données de ce dossier visent donc à célébrer les contributions actuelles des AP et des OECM, tandis que les lacunes présentées espèrent encourager de plus grands progrès, non seulement au profit de la biodiversité et du GBF post-2020, mais aussi pour reconnaître le rôle essentiel des AP et des OECM dans les Objectifs de développement durable et la lutte contre la crise climatique.

SECTION I : ÉTAT ACTUEL

L'objectif 11 d'Aichi relatif à la biodiversité concerne à la fois les aires protégées (AP) et les autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM). Cette section présente la situation actuelle de tous les éléments de l'objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité pour lesquels des indicateurs avec des données mondiales sont disponibles. Les statistiques pour tous les éléments sont présentées en utilisant des données sur les AP et les OECM (lorsque ces données sont disponibles et rapportées dans des bases de données mondiales comme le WDPA et le WD-OECM).

COUVERTURE

En mai 2021, la République centrafricaine compte 37 aires protégées répertoriées dans la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA). 2 sont proposées ou non signalées, 1 AP n'a pas de limite spatiale et aucune zone répertoriée dans la WDPA, et 2 autres réserves de biosphère UNESCO-MAB ne sont pas incluses dans les statistiques suivantes.

En mai 2021, la République centrafricaine compte 0 OECM signalée dans la base de données mondiale sur les OECM (WD-OECM).

Couverture actuelle pour la République centrafricaine :

- 18,1% terrestre (32 aires protégées, 112 827,1 km^2)

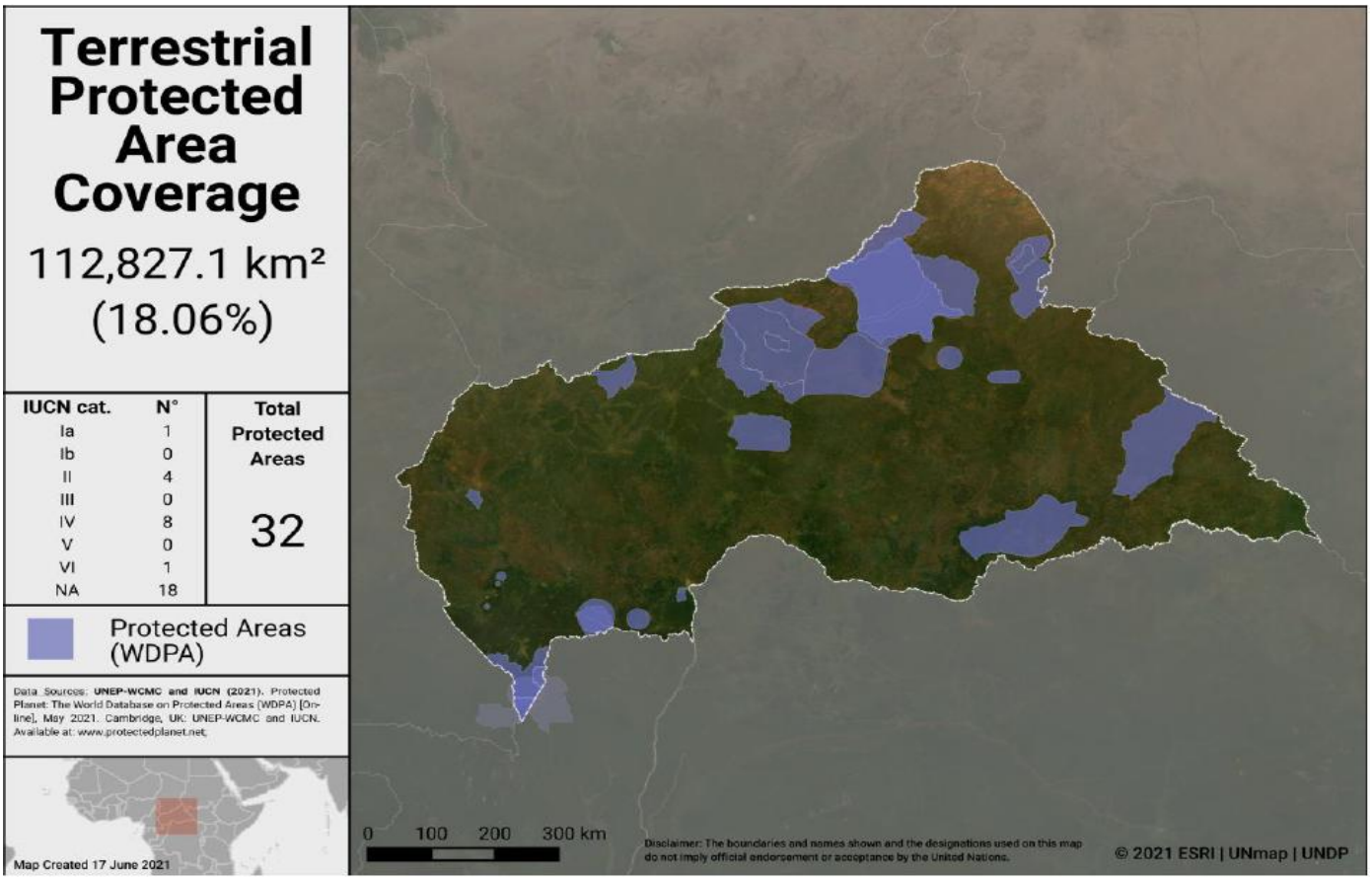


Fig.1- Les aires protégées terrestres en République centrafricaine

Les OECM potentielles

En mai 2021, la République centrafricaine comptait 0 OECM dans la base de données mondiale des OECM (WD-OECM).

Il n'y a pas d'exemples potentiels d'OECM pour la République Centrafricaine.

Opportunités d'action

Les opportunités à court terme comprennent la mise à jour de la WDPA avec toutes les AP non signalées, ainsi que la reconnaissance et le signalement des OECM à la WD-OECM. À l'avenir, alors que la République centrafricaine étudie où ajouter de nouvelles AP et OECM, la carte ci-dessous identifie les zones en République centrafricaine où des zones intactes ne sont pas actuellement protégées. L'accent sur les zones relativement intactes, tout en abordant les éléments des sections suivantes, pourrait être envisagé lors de la planification de nouvelles AP ou OECM

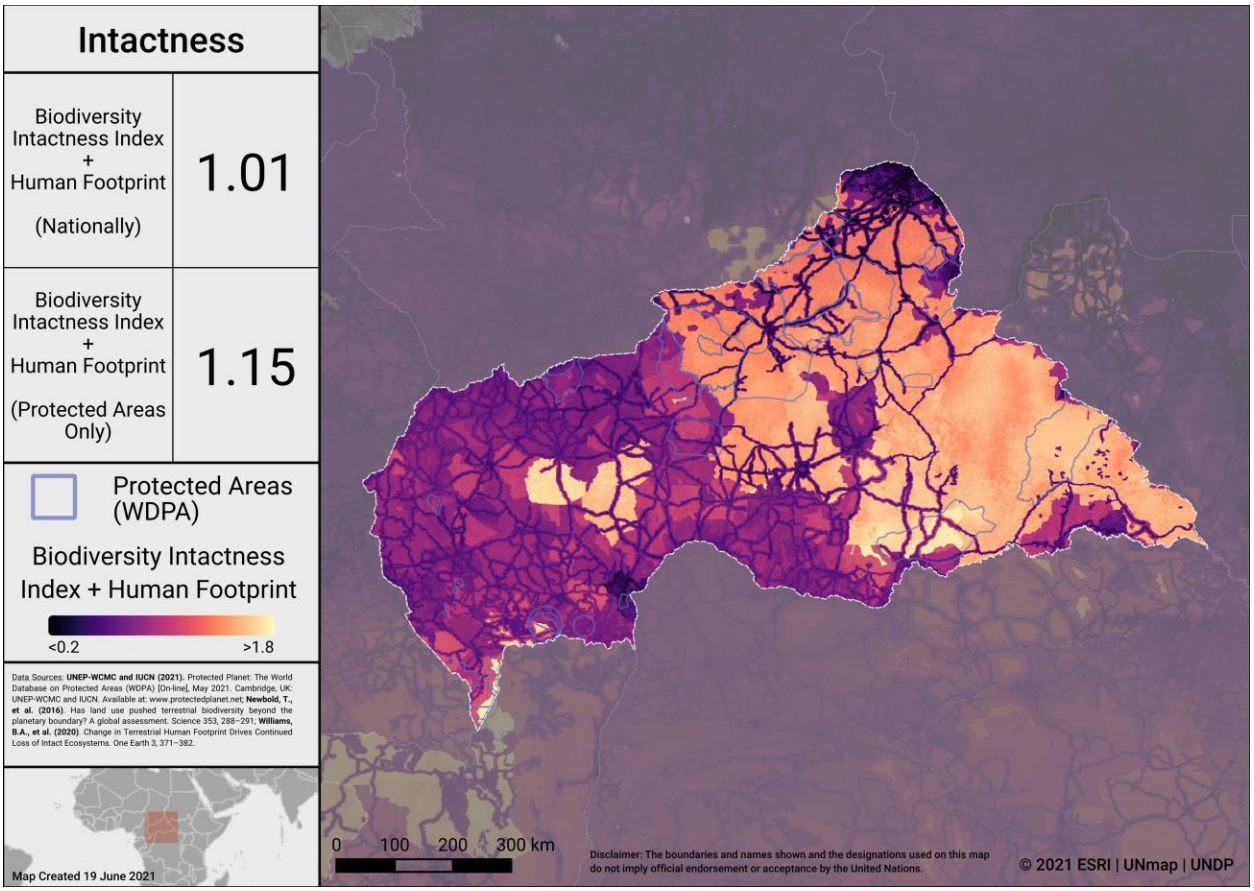


Fig.2- Intégrité en République centrafricaine

Pour en savoir plus sur l'intégrité, visitez le Laboratoire de la biodiversité des Nations unies : map.unbiodiversitylab.org

REPRÉSENTATIVITÉ ÉCOLOGIQUE

La représentativité écologique est évaluée en fonction de la couverture par les AP et les OECM d'unités biogéographiques à grande échelle. Au niveau mondial, des écorégions ont été décrites pour les zones terrestres (Dinerstein et al, 2017), les écosystèmes marins côtiers et du plateau (jusqu'à une profondeur de 200m ; Spalding et al 2007) et les eaux pélagiques de surface (Spalding et al 2012).

La République centrafricaine compte 6 écorégions terrestres. Parmi celles-ci :

- 4 écorégions ont au moins une certaine couverture des AP et des OECM ;
- 3 écorégions ont 17% de protection dans le pays ;
- La couverture terrestre moyenne des écorégions est de 16,1%.

Une liste complète des écorégions de la République Centrafricaine est disponible dans l'annexe I.

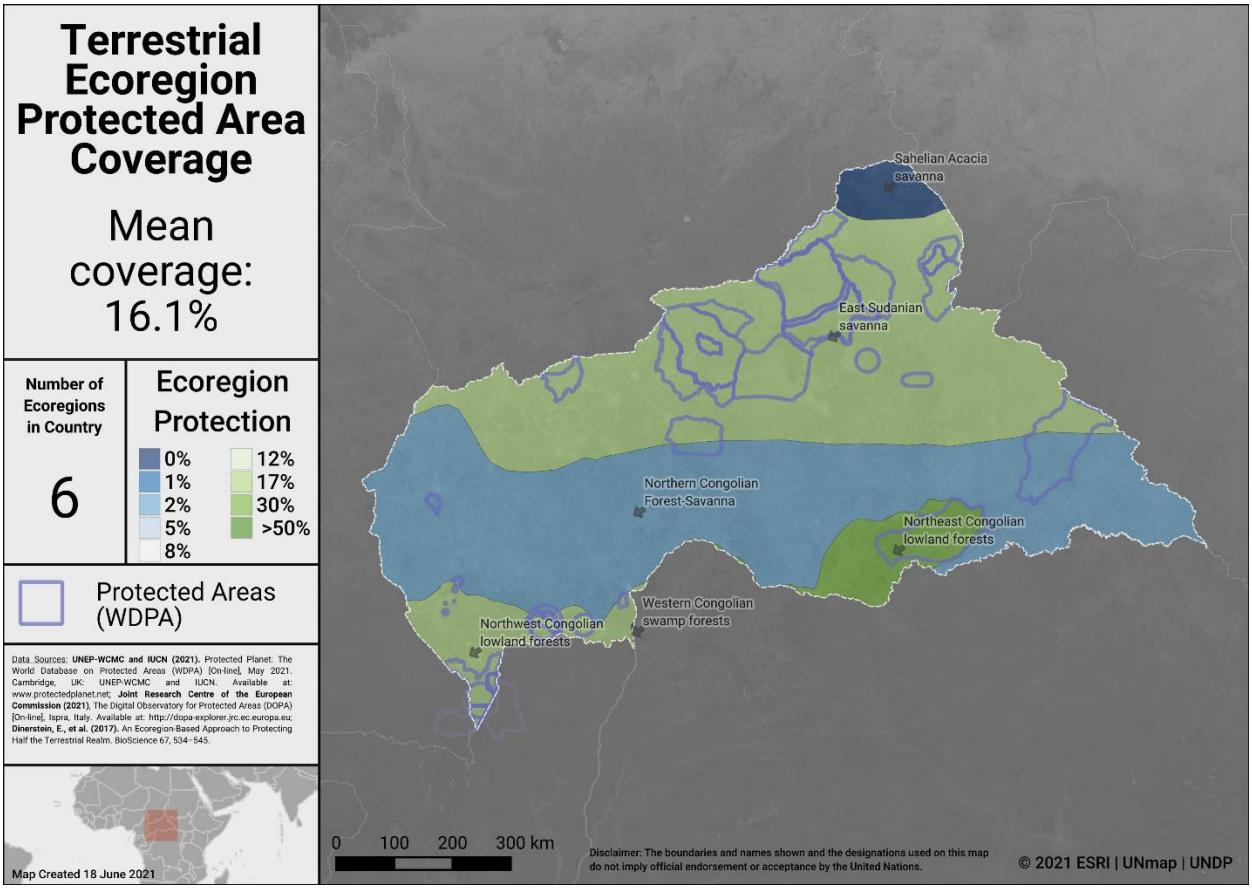


Fig.3- Écorégions terrestres en République centrafricaine

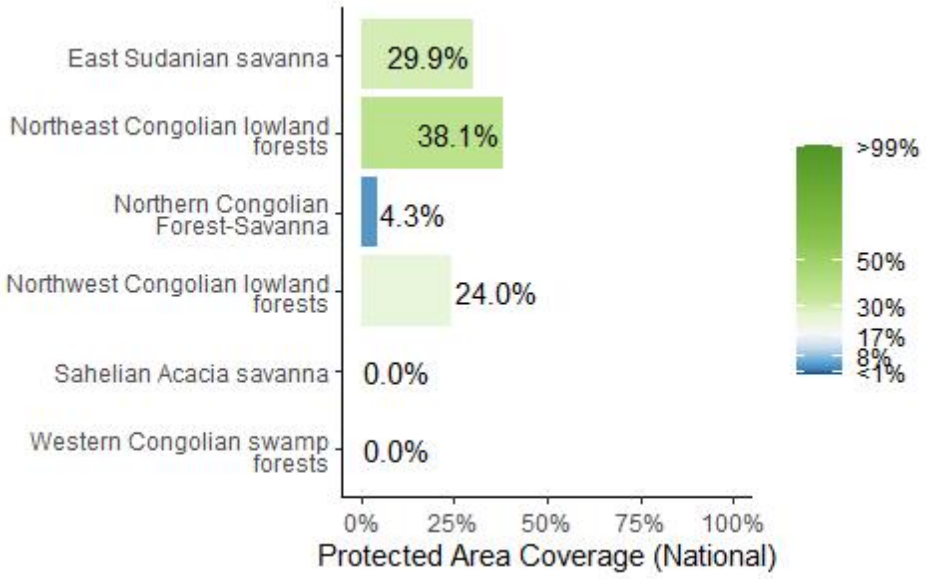


Fig.4- Écorégions terrestres du monde (TEOW) en République centrafricaine.

Opportunités d'actions

La République centrafricaine a la possibilité d'accroître la protection dans les écorégions terrestres qui sont moins couvertes par les AP ou les OECM. Les écorégions qui ne sont actuellement pas couvertes par des AP ou des OECM sont des zones clés pour l'action.

ZONES IMPORTANTES POUR LA BIODIVERSITÉ

Zones clés pour la biodiversité (KBA)

La couverture des zones protégées et des OECM en matière de zones clés pour la biodiversité (KBA) constitue un indicateur pour évaluer la conservation des zones importantes pour la biodiversité. Les KBA sont des sites qui contribuent de manière significative à la persistance mondiale de la biodiversité (UICN, 2016). À ce jour, près de 16 000 KBA ont été identifiées dans le monde, y compris les zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité (IBA), les sites de l'Alliance pour une extinction zéro (AZE) et d'autres sites importants identifiés pour les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les poissons, les plantes et les invertébrés par le biais du processus de profilage des hotspots du Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF).La base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité héberge des données sur les KBA et peut être consultée à l'adresse suivante : www.keybiodiversityareas.org

La République centrafricaine compte 8 zones clés pour la biodiversité (KBA).

- Le pourcentage moyen de couverture de toutes les ZCB par les AP et les OECM en République Centrafricaine est de 74,5%.
- 5 KBAs ont une couverture totale (>98%) par les APs et OECMs.
- 1 ZAA a une couverture partielle par les AP et les OECM.
- 2 ZAA n'ont aucune couverture (<2%) par les AP et les OECM.

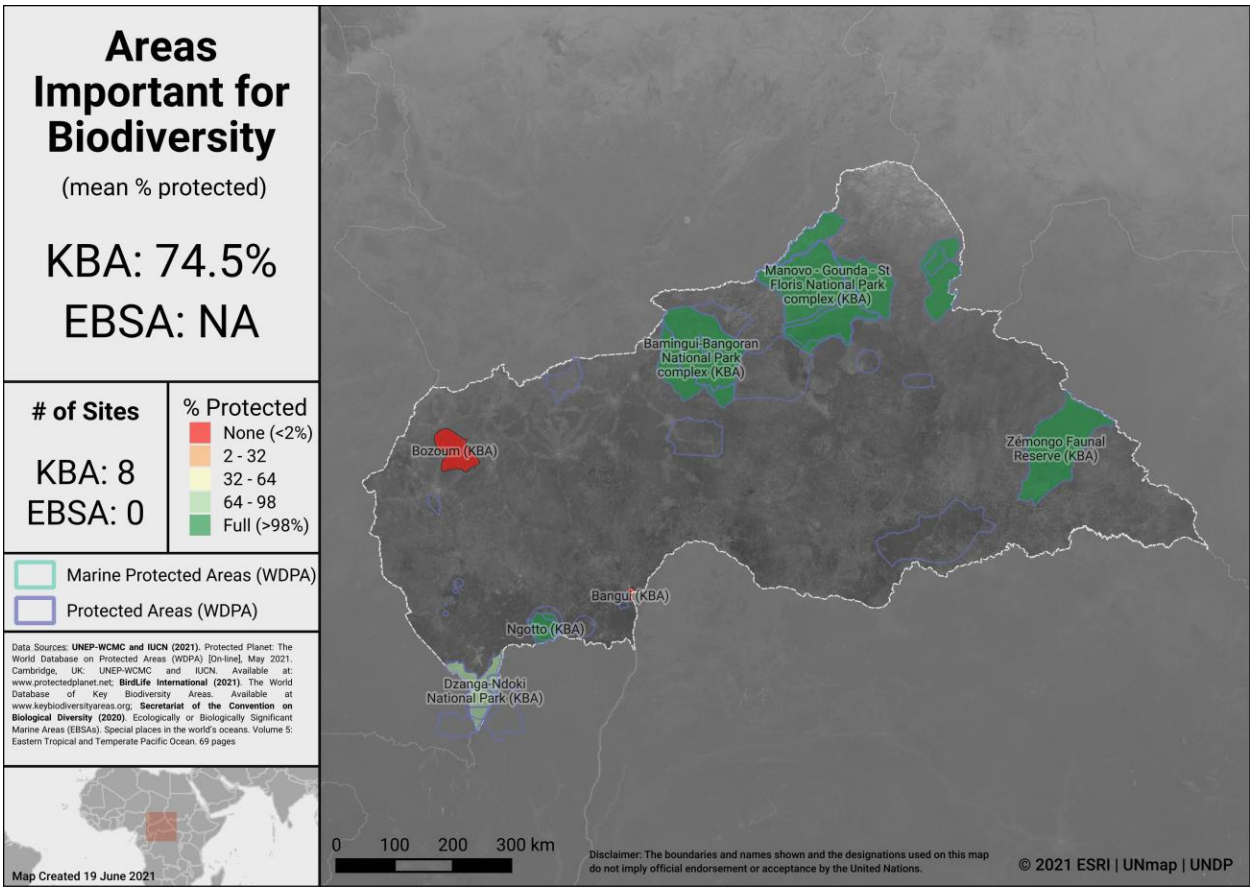


Fig.5- Zones importantes pour la biodiversité en République centrafricaine

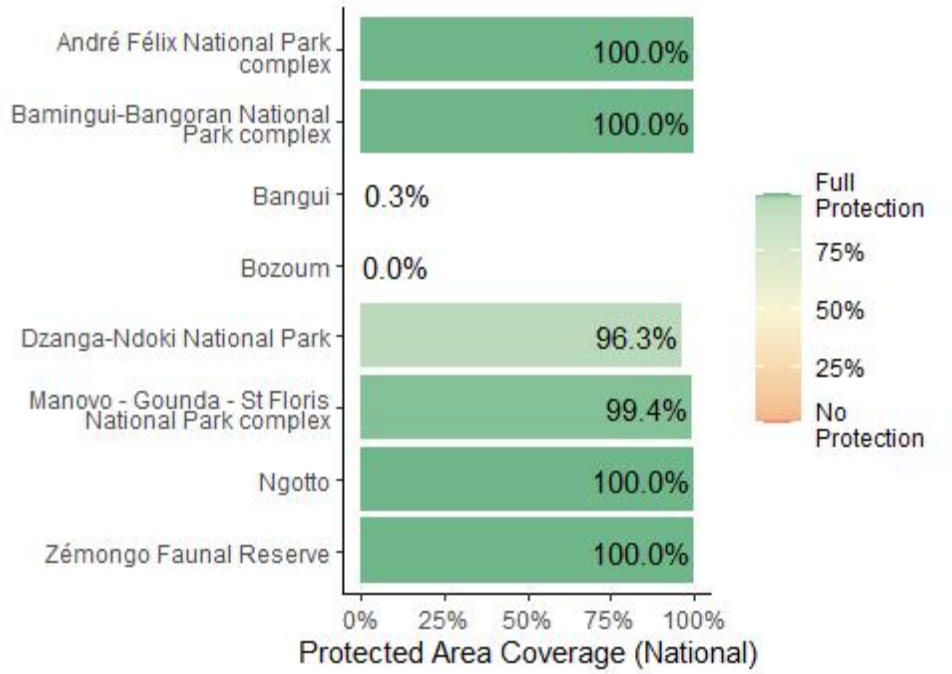


Fig.6- Couverture des zones clés pour la biodiversité (KBA) en République centrafricaine

Opportunités d'action

La République centrafricaine a l'opportunité d'accroître la protection des zones clés pour l'environnement qui sont moins couvertes par les AP et les OECM ; la priorité pourrait être donnée à celles qui ne sont pas couvertes actuellement.

ZONES IMPORTANTES POUR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Il n'y a pas d'indicateur unique identifié pour évaluer la conservation des zones importantes pour les services écosystémiques. Par souci de simplicité, deux services pour lesquels des ensembles de données mondiales sont disponibles sont évalués ici (carbone et eau). À l'avenir, d'autres services écosystémiques essentiels pourraient être explorés.

Carbone

Les quantités estimées de carbone stocké en République centrafricaine représentent 0,00818 % du total mondial de carbone de la biomasse aérienne (ABG), 0,00978 % du carbone de la biomasse souterraine (BGB) et 0,00420 % du carbone organique du sol (SOC).

La carte ci-dessous présente les stocks totaux de carbone en République centrafricaine et le pourcentage de carbone dans les zones protégées. Les stocks totaux de carbone sont de 2 349,8 Tg C de la biomasse aérienne (AGB), avec 22,6% dans les zones protégées ; 1 192,7 Tg C de la biomasse souterraine (BGB), avec 20,1% dans les zones protégées et 2 926,7 Tg C du carbone organique du sol (SOC), avec 17,9% dans les zones protégées.

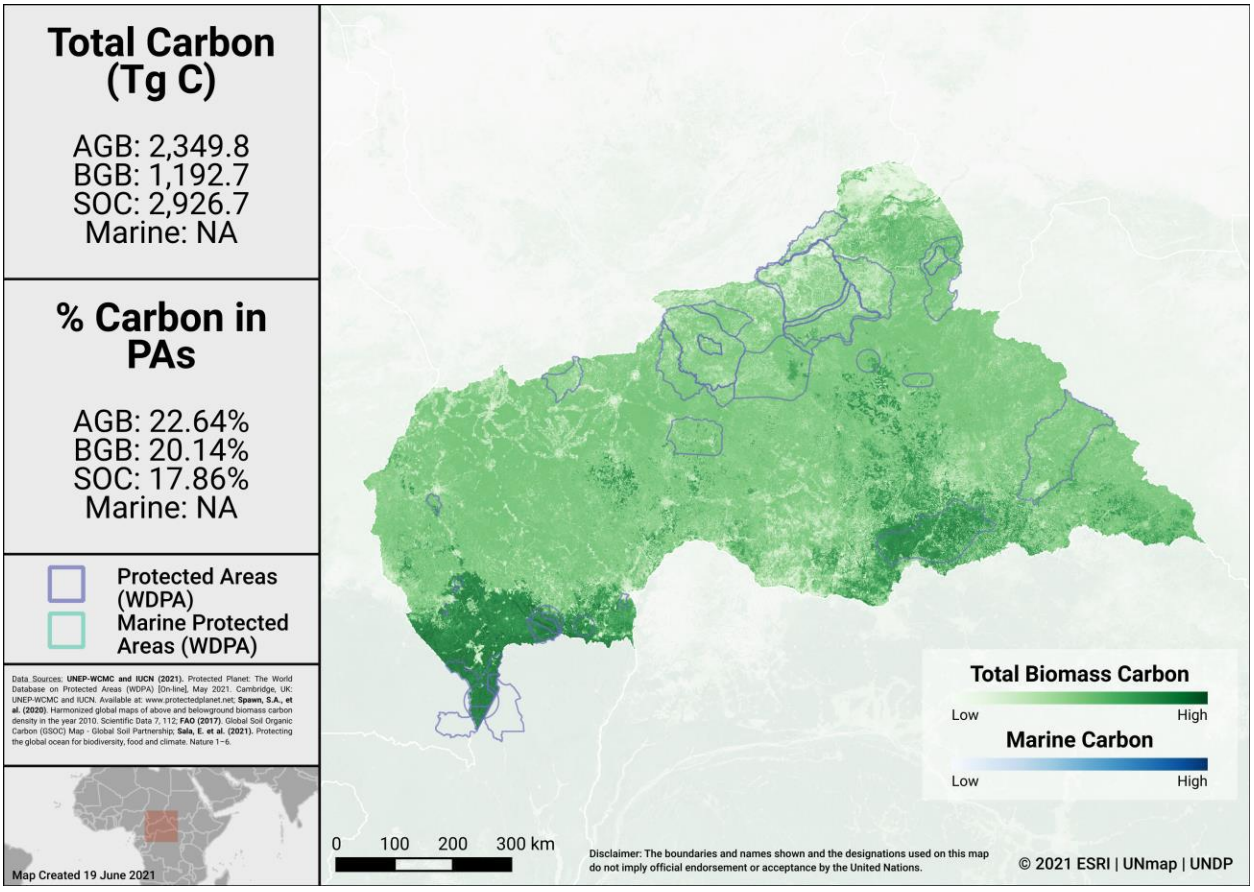


Fig.7- Stocks de carbone en République centrafricaine

Eau

Les forêts favorisent la gestion des eaux pluviales et la disponibilité de l'eau potable, en particulier pour les grandes populations urbaines. Les recherches qui ont examiné le rôle des forêts dans l'approvisionnement en eau potable des villes montrent que sur les 105 plus grandes villes du monde, plus de 30% (33 villes) dépendent fortement des forêts protégées locales, qui fournissent des services écosystémiques qui sous-tendent la disponibilité et la qualité

de l'eau potable locale (Dudley & Stolton, 2003). L'approvisionnement en eau potable des villes de la République centrafricaine dépend également des zones forestières protégées à l'intérieur et autour des bassins versants. Les bassins versants intacts favorisent un approvisionnement en eau plus régulier et une meilleure qualité de l'eau.

Opportunités d'action

En ce qui concerne le carbone, la République centrafricaine a la possibilité d'accroître la couverture des aires protégées et de l'OECM dans les zones terrestres présentant des stocks de carbone élevés, comme indiqué sur la carte ci-dessus. La protection des zones à fort stock de carbone garantit les avantages de la séquestration du carbone dans la zone.

Pour l'eau, il est possible d'augmenter la superficie des bassins versants protégés par des AP et des OECM ou, dans les cas où les niveaux de protection sont élevés, de se concentrer sur une gestion efficace de ces zones. La protection de la zone actuelle de terres forestières et la reforestation éventuelle auraient des avantages pour améliorer la sécurité de l'eau.

CONNECTIVITÉ ET INTÉGRATION

Deux indicateurs mondiaux, l'indicateur de terres protégées connectées (ProtConn ; EC-JRC, 2021 ; Saura et al., 2018) et l'indicateur de connectivité PARC (CSIRO, 2019), ont été proposés pour évaluer la connectivité terrestre des réseaux d'AP et d'OECM (à ce jour, il n'existe pas d'indicateur mondial pour évaluer la connectivité marine).

Indicateur de terres protégées connectées (Prot-Conn)

En juin 2018 (l'année la plus récente disponible), la couverture des terres connectées protégées (une mesure de la connectivité des réseaux d'aires protégées, évaluée à l'aide de l'indicateur ProtConn) en République centrafricaine était de 10,5 %.

Indice de connectivité PARC

En 2019, telle qu'évaluée à l'aide de l'indice de connectivité PARC (valeurs allant de 0 à 1, indiquant une connectivité faible à élevée), la connectivité en République centrafricaine est de 0,54. Cela ne représente aucun changement significatif depuis 2010.

Études de cas sur les corridors

Il n'y a pas d'études de cas de corridor disponibles pour la République centrafricaine.

Opportunités d'action

Il est possible de se concentrer sur la gestion des AP et des OECM pour améliorer et maintenir la connectivité. L'augmentation de la connectivité accroît l'efficacité des AP et des OECM et réduit les impacts de la fragmentation.

En outre, une série de mesures suggérées pour améliorer et soutenir l'intégration sont incluses dans les orientations volontaires sur l'intégration des AP et des OECM dans les paysages terrestres et marins plus vastes et l'intégration dans tous les secteurs pour contribuer, entre autres, aux ODD (annexe I de la décision 14/8 de la COP).

GOUVERNANCE DE LA DIVERSITÉ

On manque de données mondiales complètes sur la qualité et l'équité de la gouvernance dans les AP et les OECM. Ici, nous fournissons des données sur la diversité des types de gouvernance pour les AP et les OECM signalés.

En mai 2021, les AP en République centrafricaine rapportées dans la WDPA ont les types de gouvernance suivants :

- 0.0% sont régis par des gouvernements

- 0.0% par un ministère ou une agence fédérale ou nationale
- 0.0% par un ministère ou une agence sub-nationale
- 0,0% par une gestion déléguée par le gouvernement

- 0,0 % sont sous gouvernance partagée

- 0,0 % par une gouvernance collaborative
- 0,0 % par une gouvernance conjointe
- 0,0 % par une gouvernance transfrontalière

- 0,0 % sont sous gouvernance privée

- 0,0 % par des propriétaires fonciers individuels
- 0.0 % par des organisations à but non lucratif
- 0.0% par des organisations à but lucratif

- 0,0% sont sous gouvernance IPLC

- 0,0% par des peuples indigènes
- 0,0% par des communautés locales

- 100.0% ne déclarent pas de type de gouvernance

OECMs

En mai 2021, il n'y a pas d'OECM en République centrafricaine signalés dans le WD-OECM, il n'y a donc pas de données disponibles sur les types de gouvernance des OECM.

Aires protégées privées (PPAs)

Il n'y a actuellement aucune donnée disponible sur les PPAs en République Centrafricaine.

Les informations sur les territoires et les zones conservés par les peuples autochtones et les communautés locales (ICCA) proviennent des études de cas de la série technique de la CDB :

Il n'y a actuellement aucune donnée disponible sur les PPA pour la République centrafricaine.

Autres terres indigènes

Les terres gérées et/ou contrôlées par les peuples autochtones couvrent une superficie de 313 652,0 km2, dont 245 360,0 km2 se trouvent en dehors des zones protégées officielles. Les terres autochtones dont l'empreinte humaine est inférieure à 4 (considérées comme des " paysages naturels ") couvrent une superficie de 210 281,0 km2 (pour plus de détails sur l'analyse, voir Garnett et al., 2018).

Pour la République centrafricaine, les preuves de la présence de peuples autochtones proviennent de : Indigenous Work Group on Indigenous Affairs. Indigenous World 2016 (Groupe de travail autochtone sur les affaires autochtones, 2016).

Les limites des terres que les Peuples autochtones gèrent ou sur lesquelles ils ont des droits d'occupation proviennent de : Pastoralistes : [Lewis, J. Les pygmées Batwa de la région des grands lacs. Vol. 209 (Minority Rights Group International, 2000) ; Département des opérations et des urgences. Dimensions migratoires de la crise en République centrafricaine : considérations à court, moyen et long terme (Organisation internationale pour les migrations, 2014)]. Aka : [Olivero, J. et al. Distribution et nombre de Pygmées dans les forêts centrafricaines. PloS One 11, e0144499 (2016)].

Opportunités d'action

Explorer les opportunités pour les types de gouvernance qui ont une faible représentation, pour la République Centrafricaine cela concerne tous les types de gouvernance listés ci-dessus. Accroître les efforts pour identifier les types de gouvernance pour les 100,0% de sites qui n'ont pas leur type de gouvernance rapporté.

La République centrafricaine a également la possibilité d'effectuer des évaluations de la gouvernance et de l'équité, afin d'établir des bases de référence et d'identifier des actions pertinentes pour l'amélioration. Voici quelques exemples d'outils et de méthodologies existants : Governance Assessment for Protected and Conserved Areas (Franks & Brooker, 2018), Social Assessment of Protected Areas (Franks et al 2018), et Site-level assessment of governance and equity (IIED, 2020). De même, une série d'actions suggérées sont incluses dans les orientations volontaires sur les modèles de gouvernance efficaces pour la gestion des aires protégées, y compris l'équité (annexe II de la décision 14/8 de la COP).

EFFICACITÉ DE LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

Cette section fournit le pourcentage de zones terrestres et marines couvertes par des AP et des OECM dont les évaluations de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) sont terminées, comme indiqué dans le GD-PAME mondial. La proportion d'AP terrestres et marines avec des évaluations PAME achevées est également calculée et comparée à l'objectif de 60% convenu dans la décision X/31 de la COP-10. Des informations sont également incluses concernant les changements de la couverture forestière au niveau national au sein des AP et des OECM.

Évaluations de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME)

En mai 2021, la République centrafricaine compte 37 AP déclarées dans la WDPA ; parmi ces AP, 9 (23,7%) ont des évaluations de l'efficacité de la gestion déclarées dans la base de données mondiale sur l'efficacité de la gestion des aires protégées (GD-PAME).

- 6,2% (386,3 km^2) de la superficie terrestre du pays est couverte par des AP dont l'évaluation de l'efficacité de la gestion est terminée.
- 34,2% de la superficie des AP terrestres ont des évaluations achevées.

L'objectif de 60 % d'évaluations de l'efficacité de la gestion achevées (selon la décision X/31 de la COP) n'a pas été atteint pour les AP terrestres.

En mai 2021, il y a 0 OECM en République centrafricaine signalée dans la WDOECM et aucune information disponible sur l'efficacité de la gestion des OECM potentielles.

Evolution du couvert forestier dans les aires protégées et les OECMs

Les zones forestières de la République Centrafricaine couvrent environ 43,4% du pays, soit une superficie de 269 076,1 km^2. Environ 43,4 % (37 504,3 km^2) de cette superficie se trouve dans le domaine des aires protégées de la République centrafricaine. Au cours de la période 2000-2020, la perte de couverture forestière s'est élevée à plus de 7 387,2 km^2, soit 1,2 %, dont 566,4 km^2 (0,1 %) dans les aires protégées. La carte ci-dessous montre comment la couverture forestière a évolué en République centrafricaine entre 2000 et 2020, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des aires protégées. Cela peut indiquer l'efficacité des AP à réduire la perte de couverture forestière.

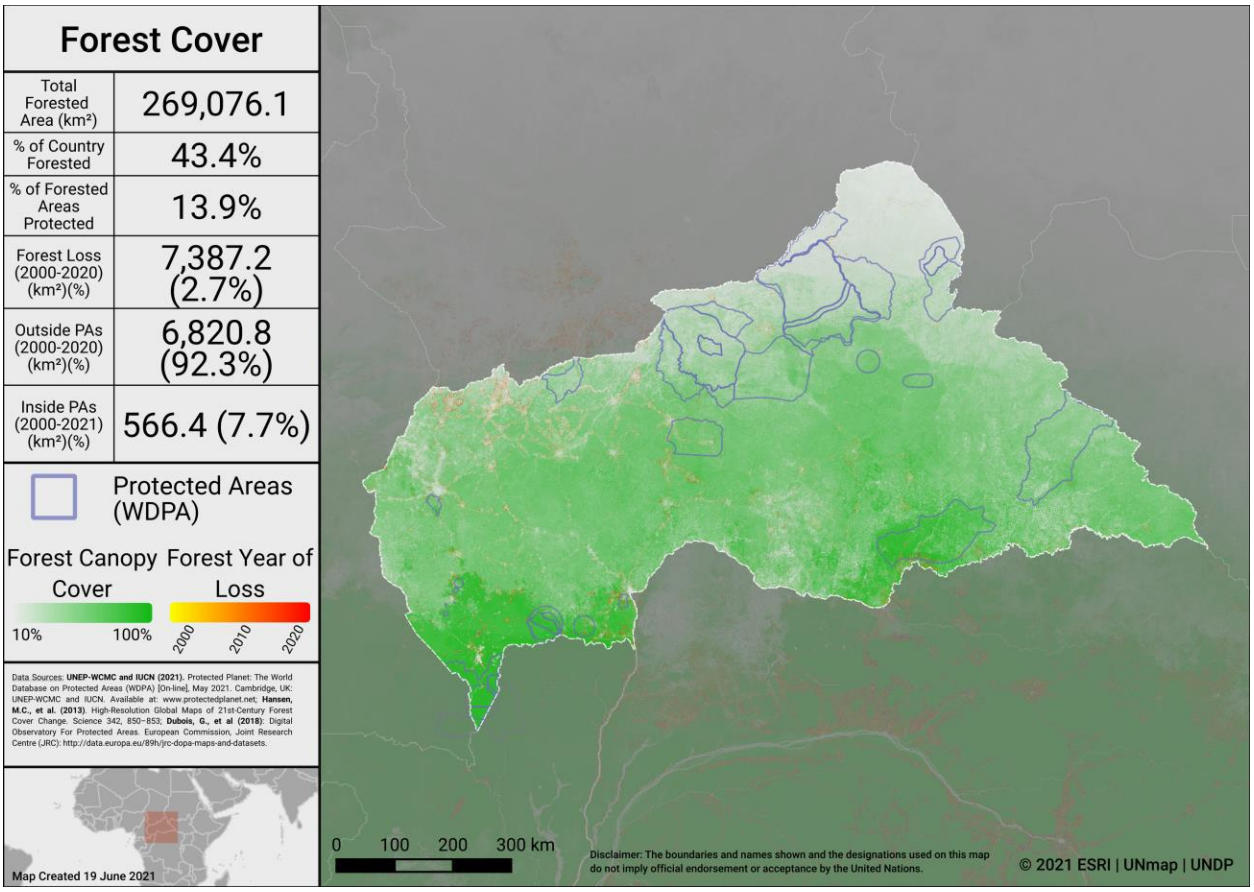


Fig.8- Couverture forestière et perte de forêts en République centrafricaine.

Opportunités d'action

L'objectif de 60% d'évaluations de l'efficacité de la gestion achevées (conformément à la Décision X/31 de la COP) n'a pas été atteint pour les AP terrestres, il est donc possible d'augmenter les évaluations de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) pour les AP terrestres afin d'atteindre l'objectif.

Il est également possible de mettre en œuvre les résultats des évaluations PAME achevées, d'améliorer la qualité de la gestion des AP et des OECM existantes (par exemple, par le biais de la gestion adaptative et du partage d'informations, en augmentant le nombre de sites faisant état d'une "gestion saine") et d'accroître la communication des résultats en matière de biodiversité dans les AP et les OECM.

SECTION II : ENGAGEMENTS EXISTANTS EN MATIÈRE D'AIRES PROTÉGÉES ET D'OECM

ACTIONS PRIORITAIRES DES ATELIERS RÉGIONAUX DE 2015-2016

Les actions prioritaires nationales pour l'objectif 11 d'Aichi en matière de biodiversité ont été fournies par les Parties suite à une série d'ateliers régionaux en 2015 et 2016. L'atelier de renforcement des capacités pour l'Afrique sur la réalisation des objectifs 11 et 12 d'Aichi en matière de biodiversité a eu lieu du 21 au 24 mars 2016 à Entebbe, en Ouganda. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs quantitatifs de couverture marine et terrestre ont été évalués sur la base des données communiquées dans le WDPA et le WD-OECM à partir de 2021. Pour plus d'informations, voir le rapport de l'atelier à l'adresse suivante : https://www.cbd.int/meetings/

Résumé de l'atelier :

Les actions prioritaires et les opportunités identifiées, si elles sont réalisées comme proposé, augmenteront la couverture des zones terrestres de km^2. Ce qui entraînera des avantages pour les autres éléments qualifiants de l'objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité.

Les actions suivantes ont été identifiées lors des ateliers :

Couverture terrestre : 1) Faire un inventaire de toutes les AP, après la crise militaire et politique que le pays a connue, et entreprendre une revue du potentiel des ressources ; 2) Renforcer les dispositifs de protection des aires protégées existantes pour maintenir le niveau actuel des AP ; 3) Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des gestionnaires des aires protégées ;

Représentation écologique : 1) Créer des aires protégées dans les zones à fort potentiel de ressources biologiques 2) Classer les zones déclarées comme zones humides ; 3) Mettre à jour les données sur les zones écologiques et les potentiels existants.

Zones importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques : 1) Mettre en place un système d'information de gestion des données d'importance dans les zones de biodiversité ; 2) Mettre à jour les inventaires nationaux sur la biodiversité ; 3) Mobiliser des financements durables pour la conservation des zones protégées existantes ; 4) Renforcer les dispositifs de lutte contre le braconnage dans ses zones.

Connectivité : Renforcement de l'AP (Mbaéré Bodingué) pour créer une connectivité avec l'APDS, les aires communautaires et Nguinguili Mouloukou.

Efficacité de la gestion : 1) Mettre à jour les cadres juridiques nationaux (pour les AP) en intégrant les catégories UICN et les AP transfrontalières ; 2) Renforcer les capacités de la justice sur les questions de criminalité faunique et de gestion des aires protégées ; 3) Financement des plans de gestion des AP existantes ; 4) Finaliser le code de protection de la faune pour une relecture dans plusieurs années.

Gouvernance et équité : 1) Définir une législation claire pour la bonne gouvernance et l'équité. 2) Définir une législation claire sur le rôle des parties prenantes. 3) Intégrer les aspects du partage des bénéfices dans les questions de législation nationale sur la faune. 4) Renforcer la gouvernance des AP par l'implication de toutes les parties prenantes.

Intégration : Aucune action n'a été identifiée pour cet élément de la cible 11.

OECMs : Aucune action n'a été identifiée pour cet élément de la cible 11.

Stratégie et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) : La République Centrafricaine n'a pas soumis de SPANB pendant le Plan Stratégique pour la Biodiversité 2011-2020 (le plus récent PABN est disponible à l'adresse suivante :

https://www.cbd.int/nbsap/search/

NBSAP soumis avant l'adoption du plan stratégique (2003) - révision en cours

AUTRES ACTIONS/ENGAGEMENTS

Engagement des leaders pour la nature

La République centrafricaine n'a pas signé l'engagement des dirigeants en faveur de la nature.

Les dirigeants politiques participant au sommet des Nations unies sur la biodiversité en septembre 2020, représentant 84 pays de toutes les régions et l'Union européenne, se sont engagés à inverser la perte de biodiversité d'ici 2030. Ce faisant, ces dirigeants envoient un signal uni pour intensifier l'ambition mondiale et encourager les autres à mettre leur ambition collective pour la nature, le climat et les populations à la hauteur de l'ampleur de la crise actuelle.

La déclaration de la République centrafricaine au Sommet de l'ONU sur la biodiversité de 2020 mentionne les AP, les OECM ou les corridors :

Aucune déclaration disponible.

Annexe I

LISTE COMPLÈTE DES ÉCORÉGIONS

Nom de l'écorégion	Superficie (km^2)	% de l'écorégion mondiale dans le pays	% du pays dans l'écorégion	Superficie des AP (km^2)	% protégé dans le pays
Savane de l'est du Soudan	265,217.0	25.1	42.8	79,381.4	29.9
forêts de plaine du nord-est du Congo	30,540.6	6.0	4.9	11,640.2	38.1
forêt-savane du nord du Congo	276,015.9	39.3	44.5	11,983.2	4.3
forêts de plaine du nord-ouest du Congo	34,028.3	7.9	5.5	8,174.5	24.0
forêts de plaine du nord-ouest du Congo	13,897.7	0.4	2.2	0.0	0.0
savane sahélienne d'acacias	98.3	0.1	0.0	0.0	0.0

REFERENCES

1. BirdLife International (2018). World Database of Key Biodiversity Areas. Available at: http://www.keybiodiversityareas.org
2. CBD (2010). Decision adopted by the Conference of the Parties to the Convention on Biological Diversity at its tenth meeting. Decision X/2. Strategic plan for biodiversity 2011–2020. Retrieved from https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-10/cop-10-dec02-en.pdf
3. CSIRO (2019). Protected area connectedness index (PARCconnectedness). https://www.bipindicators.net/indicators/protected-area-connectedness-index-parcconnectedness
4. Dinerstein, E., et al. (2017). An ecoregion-based approach to protecting half the terrestrial realm. BioScience 67(6), 534-545.
5. Donald et al., 2019. The prevalence, characteristics and effectiveness of Aichi Target 11' s "other effective area-based conservation measures" (OECMs) in Key Biodiversity Areas. Conservation Letters, 12(5).
6. EC-JRC (2021). DOPA Indicator factsheets: http://dopa.jrc.ec.europa.eu/en/factsheets
7. FAO (2017). Global Soil Organic Carbon (GSOC) Map - Global Soil Partnership [WWW Document]. URL http://www.fao.org/global-soil-partnership/pillars-action/4-information-and-data/global-soil-organic-carbon-gsoc-map/en/
8. Franks, P and Booker, F (2018). Governance Assessment for Protected and Conserved Areas (GAPA): Early experience of a multi-stakeholder methodology for enhancing equity and effectiveness. IIED Working Paper, IIED, London. https://pubs.iied.org/17632IIED
9. Franks, P. et al. (2018). Social Assessment for Protected and Conserved Areas (SAPA). Methodology manual for SAPA facilitators. Second edition. IIED, London. https://pubs.iied.org/14659iied
10. Garnett et al. (2018). A spatial overview of the global importance of Indigenous lands for conservation. Nature Sustainability, 1(7), 369.
11. Global Environment Facility (GEF-5 and GEF-6); all projects can be found online at: https://www.thegef.org/projects
12. Gloss, L. et al. (2019). International Outlook for Privately Protected Areas: Summary Report. International Land Conservation Network (a project of the Lincoln Institute of Land Policy) and United Nations Development Programme. Summary report, and individual country profiles, available at: https://nbsapforum.net/knowledge-base/resource/international-outlook-privately-protected-areas-summary-report
13. Hansen, M.C., Potapov, P.V., Moore, R., Hancher, M., Turubanova, S.A., Tyukavina, A., Thau, D., Stehman, S.V., Goetz, S.J., Loveland, T.R., Kommareddy, A., Egorov, A., Chini, L., Justice,

14. C.O., Townshend, J.R.G., (2013). High-Resolution Global Maps of 21st-Century Forest Cover Change. Science 342, 850–853. https://doi.org/10.1126/science.1244693
15. Hilty, J et al. (2020). Guidelines for conserving connectivity through ecological networks and corridors. Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 30. Gland, Switzerland: IUCN. https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/PAG-030-En.pdf
16. IIED 2020. Site-level assessment of governance and equity (SAGE) https://www.iied.org/site-level-assessment-governance-equity-sage
17. IUCN (2016). A Global Standard for the Identification of Key Biodiversity Areas, Version 1.0. First edition. Gland, Switzerland: IUCN. https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-048.pdf
18. IUCN-WCPA (2017). IUCN-WCPA Task Force on OECMs collation of case studies submitted 2016-2017. https://www.iucn.org/commissions/world-commission-protected-areas/our-work/oecms/oecm-reports
19. Joint Research Centre of the European Commission (2021), The Digital Observatory for Protected Areas (DOPA) Explorer 4.1 [On-line], [Apr/2021], Ispra, Italy. Available at: http://dopa-explorer.jrc.ec.europa.eu
20. Kothari, A., et al. (Eds) (2012). Recognising and Supporting Territories and Areas Conserved By Indigenous Peoples And Local Communities: Global Overview and National Case Studies. Secretariat of the CBD, ICCA Consortium, Kalpavriksh, and Natural Justice, Montreal, Canada. Technical Series no. 64.
21. McDonald, R.I., Weber, K., Padowski, J., Flörke, M., Schneider, C., Green, P.A., Gleeson, T., Eckman, S., Lehner, B., Balk, D., Boucher, T., Grill, G., Montgomery, M., (2014). Water on an urban planet: Urbanization and the reach of urban water infrastructure. Global Environmental Change 27, 96–105. https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2014.04.022
22. National Biodiversity Strategy and Action Plan (NBSAPs); most recent NBSAP is available at: https://www.cbd.int/nbsap/search/
23. Newbold, T., Hudson, L.N., Arnell, A.P., Contu, S., Palma, A.D., Ferrier, S., Hill, S.L.L., Hoskins, A.J., Lysenko, I., Phillips, H.R.P., Burton, V.J., Chng, C.W.T., Emerson, S., Gao, D., Pask-Hale, G., Hutton, J., Jung, M., Sanchez-Ortiz, K., Simmons, B.I., Whitmee, S., Zhang, H., Scharlemann, J.P.W., Purvis, A., (2016). Has land use pushed terrestrial biodiversity beyond the planetary boundary? A global assessment. Science 353, 288–291. https://doi.org/10.1126/science.aaf2201
24. Saura et al. (2018). Protected area connectivity: Shortfalls in global targets and country-level priorities. Biological Conservation, 219, 53-67.
25. Saura et al (2017). Protected areas in the world's ecoregions: How well connected are they? Ecological Indicators, 76, 144-158.
26. Spalding, M.D., et al. (2012). Pelagic provinces of the world: a biogeographic classification of the world's surface pelagic waters. Ocean & Coastal Management 60, 19–30.

27. Spalding, M.D., et al. (2007). Marine ecoregions of the world: a bioregionalization of coastal and shelf areas. BioScience 57(7): 573–583.
28. Spawn, S.A., Sullivan, C.C., Lark, T.J., Gibbs, H.K., (2020). Harmonized global maps of above and belowground biomass carbon density in the year 2010. Scientific Data 7, 112. https://doi.org/10.1038/s41597-020-0444-4
29. Stolton, S. et al. (2014). The Futures of Privately Protected Areas. Gland, Switzerland: IUCN.
30. UNEP-WCMC and IUCN (2021) Protected Planet Report 2020. UNEP-WCMC and IUCN: Cambridge UK; Gland, Switzerland.
31. UNEP-WCMC and IUCN (2021), Protected Planet: The Global Database on Protected Area Management Effectiveness (GD-PAME) [On-line], [May/2021], Cambridge, UK: UNEP-WCMC and IUCN. Available at: www.protectedplanet.net
32. UNEP-WCMC and IUCN (2021), Protected Planet: The World Database on Protected Areas (WDPA) [On-line], [May/2021], Cambridge, UK: UNEP-WCMC and IUCN. Available at: www.protectedplanet.net
33. UNEP-WCMC and IUCN (2021), Protected Planet: The World Database on Other Effective Area-based Conservation Measures (WD-OECM) [On-line], [May/2021], Cambridge, UK: UNEP-WCMC and IUCN. Available at: www.protectedplanet.net
34. UN Ocean Conference Voluntary Commitments, available at: https://oceanconference.un.org/commitments/
35. Williams, B.A., Venter, O., Allan, J.R., Atkinson, S.C., Rehbein, J.A., Ward, M., Marco, M.D., Grantham, H.S., Ervin, J., Goetz, S.J., Hansen, A.J., Jantz, P., Pillay, R., Rodríguez-Buriticá, S., Supples, C., Virnig, A.L.S., Watson, J.E.M., (2020). Change in Terrestrial Human Footprint Drives Continued Loss of Intact Ecosystems. One Earth 3, 371–382. https://doi.org/10.1016/j.oneear.2020.08.009

This document was created using the knitr package with R version 4.0.5.
For any questions please contact support@unbiodiveristylab.org